



CÉLÉBRONS L'ÉTÉ ET LA MUSIQUE !

Dès le 19 juin, les festivités débiteront avec la célébration de la fête de la musique entre animations, restauration et concerts.

A partir du 5 juillet, les rendez-vous seront nombreux, variés mais surtout réguliers :

- **Lundi Relax** : Après midi relax avec sieste musicale, relaxation guidée, yoga et gym
- **Mardi Jeunes** : activités point jeunes, séances de sophrologie et scènes ouvertes
- **Mercredi des Producteurs et des spectacles** : avec la mise en place d'une boutique de producteurs locaux éphémère Place du Puits qui chante, et en terrasse, chaque mercredi un spectacle sera présenté (magie, musique, théâtre pour enfants et théâtre pour adultes) l'après midi sera consacré aux ateliers théâtre des Astres Songeurs (tout est gratuit)
- **Jeudi Sports** : avec différentes rencontres, activités, jeux en plein air et scènes ouvertes
- **Vendredi et les Weekend festifs** : place aux artistes locaux et aux animations associatives (concerts, festivals, salon du livre, manifestations diverses) à noter une soirée 14 juillet avec feu d'artifice et une soirée jazz le 14 août

UN FOOD TRUCK !

Tout au long de la semaine Jenny & David, du restaurant Le Bon temps, vous proposeront en terrasse un food truck ouvert dès 16h, pour partager une collation et à partir de 18h pour des planches apéritives avec boissons.

Retrouvez prochainement l'agenda de l'été au complet sur notre site web.



[ÉDITO]

LES PIEDS EN TERRASSE

Quand on consulte nombre de documents anciens, on voit combien la terrasse de La Roche-Chalais était jadis un lieu fort animé, sous de nombreux arbres, mais toujours avec ce magnifique point de vue sur la Dronne, le moulin en contrebas et vers nos amis de St Aigulin.

C'est donc en s'appuyant sur un passé festif, en un lieu des plus agréables, que l'été « Les Pieds en terrasse » va se vivre avec moult manifestations, musicales, culturelles, sportives, mais aussi des soirées tranquilles à partager un verre entre amis, se restaurer, prendre son temps, et profiter de ce haut lieu communal.

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Ajoutons l'opération « Les mercredis des producteurs » de 16 H 00 à 19 H 00, place du Puits qui chante, moment où des producteurs locaux, à tour de rôle, viendront présenter et vanter leurs produits. La promotion de notre patrimoine par cette opération estivale veut aller dans le sens de l'attractivité recherchée.

Cet esprit de fête que nous entendons faire vivre se développera également sur St Michel-de-Rivière et St Michel-l'Écluse-et-Léparon dans diverses manifestations offrant ainsi à chacune et chacun le plaisir d'une vie sociale marquée par tant de manques ces derniers mois.

Nous ne rattrapons pas le temps perdu mais nous pouvons avoir la volonté, en commun, de retrouver un sourire qui nous a tant manqué.

Jean-Michel SAUTREAU,
Maire

Delphine VICAIRE-BONNIEU,
Maire Déléguée de St Michel-de-Rivière

André VIAUD,
Maire Délégué de St Michel-l'Écluse-et-Léparon



LA ROCHE-CHALAIS, Promenade de la Terrasse en 1910

Ne pas jeter sur le voie publique - IPNS

AGENDA - JUIN 2021

02 Cercle des lecteurs 15h - Médiathèque	07 Conseil Municipal 18h - Salle de spectacle La Roche-Chalais	12 Tournois sixte seniors 10h - Stade de foot La Roche-Chalais	15 Ouverture Piscine Municipale 17h - La Roche-Chalais	19 Marche Solidaire Agir Cancer Gironde 10h - Terrasse La Roche-Chalais Fête de la musique 10h - Terrasse La Roche-Chalais	26 Yoga 10h - Terrasse
05 Majorettes 14h30 - Animation en Terrasse	11 Bébés Lecteurs 10h00 - Médiathèque	13 Randonnée Pédestre "Sur les pas de Charlemagne" 8h00 - Salle des fêtes St Michel Léparon	18 Vernissage 18h - Temple La Roche-Chalais	20 Journée Piscine Entrée GRATUITE pour tous, en lien avec le Club des Nageurs. 10h00 - Piscine La Roche-Chalais	28 Exposition- Peintures abstraites BONNEAU . C [Du 28 juin au 04 juillet] 15h à 18h - Temple La Roche-Chalais
			25 Bébés Musiciens 10h00 - Médiathèque		



@ Mairie de La Roche-Chalais
Déjà + de 1000 à suivre notre actualité !

Merci





POINT CONSEIL MUNICIPAL

05/05/2021

Enveloppe Solidarité

Le vote du budget 2021 en date du 12 Avril a mis en évidence une enveloppe exceptionnelle de 10 000€ en complément de l'enveloppe Solidarité et eu égard à la crise sanitaire que nous traversons. Le Conseil a choisi d'affecter la somme dans différents domaines afin d'être profitable au plus grand nombre.

Ainsi, les fonds seront répartis de la manière suivante :

- Les jeunes : Bourse au permis de conduire.
- Les aînés : ne pouvant pas encore nous réunir pour le traditionnel repas des aînés, un panier garni de produits locaux sera distribué de la même façon que la boîte de chocolats et la rose à Noël dernier.
- Le sport : Une aide d'un montant de 10€/licencié sera versée directement aux clubs sportifs fédérés de la commune. Une journée piscine gratuite pour tous sera également organisée un dimanche dès l'ouverture.
- La culture : La deuxième semaine de septembre permettra à tout un chacun de profiter gratuitement des séances de cinéma à volonté* ! « Quinzaine du cinéma gratuite ! » du 15 au 28 septembre 2021.
*Dans la limite de la capacité d'accueil de la salle de projection.
- Le social : Depuis 2013 la collectivité participe au financement de la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité, tant en santé qu'en prévoyance. Le conseil a statué sur une augmentation de la prise en charge à hauteur de 5€ supplémentaires par agent adhérent.

Ouverture piscine

La piscine communale ouvrira ses portes dès le mardi 15 juin 2021. Le Conseil a également délibéré et voté de nouveaux tarifs, inchangés depuis 2012, soit une hausse de 0.05€.

Secteur médical

Le projet d'agrandissement de la maison Jeanne Nicolas sera opérationnel au 1er janvier 2022. Le Conseil municipal a débattu sur l'intérêt et la diversité à aborder de nouveaux professionnels de santé susceptibles de s'installer en ce lieu. Un appel dans ce sens a été lancé dans les réseaux spécialisés.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 07 juin 2021- 18H00
à la salle de spectacle - La Roche-Chalais

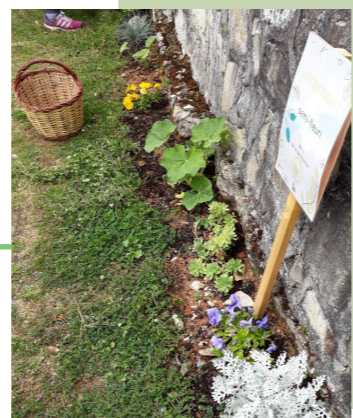
+ Infos



Retrouvez l'ensemble des comptes rendus du Conseil Municipal sur notre site web, rubrique : Ma Mairie

ACTUALITÉS

- EN IMAGES -



Fleurissement participatif : ça pousse !
- Semis de fleurs au cimetière de St Michel-de-Rivière le 17 mai 2021
- Semis de fleurs et installation de composteurs au cimetière du centre bourg de St Michel-L'Ecluse-et-Léparon le 7 mai 2021



Parc du Vallon de Charmot :
Début du chantier le 17/05/21



Revitalisation du centre-bourg en cours - Réunion avec le CAUE 24 du 04/05/21



L'artiste Makja dans nos murs pour quelques jours, le 26 mai 2021

Je vais voter



ELECTIONS CANTONALES ET REGIONALES

[20 et 27 juin 2021]

Compte tenu du double scrutin, les lieux des bureaux de vote ont été déplacés :

- Bureau n° 1 : salle de spectacle de La Roche-Chalais
- Bureau n° 2 : salle des fêtes de St Michel-l'Ecluse-et-Léparon
- Bureau n° 3 : foyer rural de St Michel-de-Rivière

Les bureaux seront ouverts sans interruption de 8h00 à 18h00.

Pour voter, vous devez OBLIGATOIREMENT présenter une pièce d'identité :

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat,
- Carte vitale avec photographie,
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires,
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »,
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage,
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans. »

PROCURATION :

En raison du contexte sanitaire, le vote par procuration doit être encouragé et rendu largement possible pour faciliter son usage par toute personne préférant exercer son droit de vote par procuration afin de minimiser tout risque de contamination. Pour les élections départementales et régionales, chaque mandataire peut disposer de deux procurations. Cette démarche peut être établie à distance et en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

MESURES SANITAIRES :

Les bureaux disposeront d'équipements sanitaires, masques, gel hydroalcoolique. Il est souhaitable que chaque électeur dispose de son propre stylo.



NOUVELLE ADRESSE

Dans le cadre d'une campagne nationale, LA POSTE proposait aux collectivités de les accompagner dans un projet d'adressage, d'aide à la dénomination des voies, la numérotation et la cartographie de la commune. Initiée en 2015, cette procédure arrive à son terme.

La commission chargée du dossier a choisi le système métrique.

Pour tous les foyers concernés, en campagne principalement, votre adresse est maintenant complète et précise. Elle facilitera la localisation de votre habitation par les différents services d'urgences, de soins et de secours. Elle sera également plus aisément

identifiable pour les livraisons et les services que vous êtes susceptibles de recevoir à domicile. Vous devez la communiquer à tous vos correspondants et faire modifier vos documents. Un certificat d'adressage peut vous être délivré sur simple demande à la Mairie.

Vous devez apposer de façon visible sur le mur, la boîte aux lettres ou le portail, la plaque du numéro qui vous a été distribuée et qui correspond à votre habitation. Si vous rencontrez des difficultés pour mettre en place ce panneau, vous pouvez contacter la Mairie.

Des anomalies ont été constatées et les services municipaux tenteront d'y remédier dans les meilleurs délais. De nouvelles plaques seront commandées.

Tous ceux qui n'ont pas reçu de courrier (propriétaire ou locataire) sont invités à se faire connaître en Mairie d'ici **le 15 juin 2021**.

Contacts :
accueil@larochechalais.fr - 05.53.92.47.00

